

Conseil Municipal

Le lundi 5 octobre 2020, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUE Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, BOUARD Denis, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAUULT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Absent excusé : M. BOUCARD Roger, ayant délégué pouvoir à Mme VILLAIN Bernadette.

Secrétaire de séance : Mme CROS Patricia.

S.E.M. TERRITORIA : M. LACROIX, directeur de la Société d'Economie Mixte TERRITORIA basée à BOURGES, présente les atouts et les projets réalisés par cette société dans le cadre de la redynamisation des centres-bourgs sur des longs et moyens termes ainsi que les actions menées jusqu'à ce jour dans le département de la Nièvre avec plusieurs exemples concrets.

Le Maire remercie l'intervenant pour cette présentation et le Conseil Municipal envisage dans un premier temps de faire un diagnostic des besoins de notre commune dans ce domaine de prévision de redynamisation future du centre de notre commune sans oublier ses écarts. Des réunions seront prévues à cet effet.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

RPOS 2019 SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : Le Conseil Municipal prend connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable établi pour l'année 2019 et approuve ce rapport à l'unanimité.

Il prend ensuite connaissance du même rapport établi pour le service de l'Assainissement pour l'année 2019 et approuve ce dernier à l'unanimité.

TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT A LA CCTHB : le Maire informe l'assemblée de son souhait de réunir l'ensemble du Conseil Municipal très prochainement pour faire un point précis sur ce projet de transfert ou de non transfert de ces services publics à la CCTHB au 1^{er} janvier prochain. Une décision finale sera donc prise lors d'une prochaine séance.

PROJET NOIRLAC : l'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse dévoile le projet auquel participera la classe de CM2 de l'Ecole de Menetou-Salon avec l'Association le Carroi et l'aide d'un artiste afin de réaliser un programme musical à l'Abbaye de Noirlac ayant pour thème l'immigration. Une participation communale sera demandée pour ce projet.

RECENSEMENT ATTRACTIVITES TOURISTIQUES : l'adjoint chargé du développement économique présente le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue dernièrement en vue de recenser tous les atouts touristiques qu'offre Menetou-Salon. Une liste des circuits de randonnées pédestres, cyclistes, équestres ainsi que ceux réservés aux véhicules motorisés (motos et quads) a été inventoriée avec plusieurs points d'intérêt. D'autres réunions seront programmées prochainement.

PLUi : Le Conseil Municipal est informé du suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et de la réunion pour la présentation de la méthodologie qui sera suivie pour définir le zonage. La constitution de groupes de travail par commune sera mise en place pour définir des enveloppes urbaines et le foncier disponible dans chaque collectivité. La carte des contours urbains sera réactualisée avant le mois de décembre.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES ASSOCIATIONS MUNICIPALES : L'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse informe l'assemblée de la réception de chaises pour la classe de CE2/CM1 et le mobilier de l'accueil périscolaire sera bientôt reçu.

2 services de restauration par jour sont mis en place.

La campagne électorale pour le Conseil Municipal des Jeunes est lancée dès aujourd'hui. Des tracts de propagande ont été faits et distribués aux enfants. L'élection du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le vendredi 16 octobre à l'école pour les CM1, CM2 (pendant les heures de classe) et à la salle Pierre Clament rue de Fontbertrange pour les jeunes de 6^{ème} et 5^{ème} (de 18 h 00 à 20 h 00). Les résultats seront proclamés à l'issue du dépouillement qui aura lieu juste après 20 h 00. Les candidats qui auront obtenu le plus de voix seront élus conseillers municipaux juniors jusqu'en 2022. La première réunion et l'installation du CMJ auront lieu le lundi 2 novembre prochain, avant la séance du Conseil Municipal. Deux agents communaux sont indisponibles et ont été remplacés provisoirement.

L'adjointe chargée du budget et des finances informe l'assemblée du coût provisoire des travaux de la route des Aix. Une réunion de chantier est prévue pour définir les travaux restant à exécuter. La plantation des massifs sera réalisée prochainement pour délimiter les rétrécissements de chaussée en vue de réduire la vitesse des véhicules.

L'adjointe chargée de l'animation et des associations informe le Conseil Municipal que la commission Animations sera réunie prochainement pour définir : les animations municipales (diverses, repas/colis des Aînés, 14 juillet) ; dispositifs de soutien aux associations ; bibliothèque, cinéma itinérant, l'Université Populaire.

Le bulletin municipal est en cours de rédaction mais certains articles ne sont pas encore retournés.

AFFAIRES DIVERSES :

Le délégué de la commissions SPANC de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry fait part à l'assemblée des informations suivantes : Le SPANC (Service public d'assainissement non collectif) de la CCTHB a détaché 2 agents au contrôle des 6 500 installations assainissement non collectif situé sur le territoire de la communauté de communes. Ces contrôles auront une durée de validité de 8 années.

Ils seront réalisés commune par commune, et feront l'objet d'une information transmise par réunions publiques. Les dates de ces contrôles sur la commune de Menetou-Salon ne sont pour le moment pas connues.

La répercussion financière sur l'usager est en cours d'étude. La CCTHB proposera également des aides aux usagers souhaitant refaire la totalité de leur installation d'assainissement collectif pour une mise en conformité.

L'aménagement de dispositifs de réduction de la vitesse de la voie communale n° 7 entre le CD 11 et le CD25 traversant les hameaux « Le Carroir », « Les Louis » et « Les Faucards » est à l'étude et devrait être rapidement mis en place et pérenniser les dispositifs mobiles actuels pour préserver la sécurité de tous les usagers de cette voie.

Une visite du Centre de secours pourrait être organisée prochainement pour les élus.

Des cessions de formations aux premiers gestes de secours sont à l'étude (cessions pour adultes et pour enfants).

Le Maire fait part du compte-rendu de la dernière réunion avec les professionnels de santé à propos de la future maison médicale. Sa gestion après ouverture a été abordée.

Commune d'HENRICHEMONT (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté – RASED) : participation de 1,50 € par le nombre d'élèves scolarisés à Menetou-Salon : le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le maire à signer la convention correspondante.

Il est donné connaissance à l'assemblée de l'élection du Président du SIVY (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre).

Le compte-rendu d'une première réunion au SDE 18 (Syndicat d'Energie du Cher) est donné par le délégué au Conseil Municipal avec notamment les actions menées par ce syndicat auprès des Communes.

Une animation sera prévue dans le cadre du prochain Téléthon, organisée par l'Association Défense et Promotion de la Langue Française (dictée ouverte à tous). Les modalités d'organisation et le lieu restent à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 15.